



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-13768>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-13768**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Musée du Louvre

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 18004623700012

**Ville :** Paris cedex 01

**Code postal :** 75058

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2693923&orgAcronyme=f5j>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Amélie SALCEDE

**Adresse mail du contact :** Amelie.salcedel@louvre.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 140206828

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 07/03/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** 1 / Valeur technique de l'offre = 40 Sous-critère 1.1 : La méthodologie employée pour la réalisation du marché y compris les prestations d'information (modèle de rapport d'inspection, de rapport mensuel), les programmes détaillés d'inspection des parquets, les méthodes détaillées d'intervention documentées par des fiches techniques et en particulier les mesures particulières pour respecter les lieux, restituer les parquets anciens, réduire au maximum les nuisances (poussière, odeur, bruit), les produits utilisés, les moyens matériels adaptés à des monuments historiques et techniques (bureautique, bureau d'études) disponibles dans l'entreprise pour exécuter les prestations = 20% Sous-critère 1.2 : Composition et compétence de l'équipe affectée à la réalisation des prestations, la qualité des profils des intervenants, la spécialisation en monuments historiques = 10% Sous-critère 1.3: Impact environnemental, origine des matériaux et des produits mis en oeuvre = 10% 2 / Prix = 60% Somme du montant du prix global et forfaitaire et du montant résultant du détail quantitatif estimatif proposé par le candidat pour 4 ans

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux courants de maintenance des parquets (2025-2029)

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux courants de maintenance des parquets dans les immeubles parisiens propriété de l'Etablissement Public du Musée du Louvre (EPML) : une partie du palais du Louvre, le musée Delacroix et les lots de l'EPML dans la copropriété du 180 rue de Rivoli. La description des prestations et des résultats attendus sont définies au cahier des clauses techniques particulières (CCTP), portant la référence 2024-204M, et ses annexes. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui L'EPML a décidé de faire application des dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique des marchés publics en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause d'insertion définie à l'article 2.7 du présent règlement de la consultation et à l'article 1.10 du cahier des clauses administratives particulières.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Musée du Louvre

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** La visite est obligatoire conformément à l'article 8 du Règlement de Consultation.

**Autres informations complémentaires :** I- TYPE DE PROCEDURE: La consultation est passée selon la procédure adaptée ouverte en application des articles R. 2123-1 et R. 2123-4 du Code de la commande publique. II- FORME DU MARCHÉ: Le marché est un marché à prix mixte composé : - d'une part forfaitaire, - d'une part à commandes. Le présent marché est rémunéré par un prix forfaitaire. Il comprend par ailleurs une part à commande donnant lieu à l'établissement d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande au sens des dispositions des articles R.2162-1 et s, R.2162-2 2° et R2162-4 premier alinéa du Code de la commande publique. III - PRECISION SUR LA DUREE DU MARCHÉ : La durée de validité du marché est la période durant laquelle les bons de commande peuvent être émis. Conformément à l'article R.2182-4 du Code de la commande publique, les dispositions du présent marché prennent effet à compter de sa date de notification. La durée du marché est fixée à 48 mois fermes. L'accord-cadre n'est pas reconductible. III- MODALITES FINANCIERES: Sauf refus du titulaire, une avance dans les conditions définies au code de la commande publique et au CCAP peut être accordée. Les prix du marché sont révisables dans les

conditions définies au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Mode de règlement du marché: mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Les autres modalités financières et de paiement figurent au CCAP. IV- CLAUSE D'INSERTION SOCIALE : En application de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique. V-NEGOCIATIONS: En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, l'EPML se réserve la possibilité de ne pas mettre en oeuvre une phase de négociation. En cas de négociation, elle se tiendra avec les trois (3) meilleurs candidats définis à la suite d'une première analyse des offres reçues suivant les critères de jugement, ou moins si le nombre d'offres classées est inférieur à trois (3). VI. REMARQUE IMPORTANTE: Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation. VII- FORME DU GROUPEMENT: L'exécution des prestations pourra être attribuée à un opérateur économique isolé ou à des opérateurs économiques groupés. Sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence et des exigences de l'article R. 2142-19 du Code de la commande publique, les candidats peuvent se présenter seul ou en groupement conjoint ou solidaire. VIII- NOTIFICATION: Dans le cadre de la présente consultation, la notification du rejet aux candidats de leur candidature ou de leur offre, se fera par transmission électronique par l'intermédiaire de la plateforme dématérialisée marchés-publics.gouv.fr. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation. IX - VISITE SUR SITE : La visite sur site est obligatoire conformément à l'article 8 du Règlement de Consultation. X - DEPOTS DES OFFRES: Les candidats doivent remettre obligatoirement leur pli par voie électronique uniquement sur la plate-forme des achats de l'état. XI - les candidats pourront retirer le dossier de consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par l'EPML aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'EPML décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. XII - PROCEDURE DE RECOURS: Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F - 75181 Paris cedex 04, Tél : +33 144594400, courriel : Greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation. Introduction de recours Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : Greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr> Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2025**